

Vers un nouveau paradigme franco-allemand pour la mémoire du passé colonial ? Une approche comparative à travers l'exemple de la restitution du patrimoine culturel africain.

Un projet de Richard Legay (Arnold-Bergstraesser-Institut, Freiburg)

On assiste, ces dernières années, dans plusieurs pays européens, à un changement dans les pratiques officielles de la mémoire du passé colonial en Afrique. Ce changement, qui a lieu après une longue résistance des différents Etats concernés, prend de nombreuses formes et s'opère à travers différents acteurs. Il peut s'agir, comme aux Pays-Bas, d'excuses officielles du premier ministre puis du roi, ou, comme à Berlin, de renommer certaines rues, qui jusqu'à alors célébraient des partisans du colonialisme, en faveur de personnalités qui en furent victimes ou qui y résistèrent. En France, l'ambitieuse promesse, cependant non-tenue, du président Macron en 2017 à Ouagadougou de rendre à l'Afrique ses objets volés pendant la période coloniale dans les 5 prochaines années a ouvert la porte à de nombreuses discussions. Et c'est cette question de la restitution du patrimoine culturel africain qui est sans nul doute l'un des challenges les plus importants de notre époque quant à la façon dont nos sociétés font face à leur passé colonial.

Sur ce point, la France et l'Allemagne se distinguent de leurs voisins européens par une collaboration importante. D'une part, on peut noter le lancement récent d'un fonds franco-allemand pour la recherche de provenance, qui viendra, on peut l'espérer, contribuer activement aux politiques de restitution des deux pays. D'autre part, le couple franco-allemand se démarque par ses efforts au niveau européen, notamment lors des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale entre 2014 et 2018. Il y a donc une longue tradition de coopération sur les questions mémorielles, active jusqu'à aujourd'hui.

Toutefois, il est important de noter qu'au-delà du front commun parfois affiché - comme dans le cadre de la recherche de provenance - l'Allemagne et la France ont des politiques et des fonctionnements très différents sur cette thématique de la mémoire (par exemple, le fédéralisme allemand face au centralisme français), en particulier lorsqu'il s'agit du passé colonial. Ainsi, bien que les deux pays portent un nouveau paradigme mémoriel, incarné par la question de la restitution du patrimoine culturel africain, il existe de nombreuses tensions qu'il convient aujourd'hui d'explorer en profondeur. De plus, il ne faut pas négliger l'importance du contexte historique et géopolitique. En effet, la France et l'Allemagne ont pendant longtemps été en

compétition pour l'extension de leurs territoires coloniaux, de façon directe comme indirecte. Encore aujourd'hui, malgré la volonté de présenter une coopération proche, une forme de compétition sur les questions mémorielles, et notamment leur utilisation à des fins diplomatiques, n'est pas à exclure.

Ainsi, ce projet de recherche cherche à mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce nouveau paradigme franco-allemand pour la mémoire du passé colonial. Tout particulièrement, il sera question de se pencher avant tout sur la question de la restitution du patrimoine culturel, sa médiatisation, ses acteurs, et ses enjeux. Le projet sera donc à la croisée de l'histoire et des sciences politiques, et peut s'appuyer sur des travaux déjà entamés. En effet, il s'inscrit dans un projet de recherche plus large sur ces questions, qui s'est pour l'instant concentré sur l'Allemagne. Un soutien financier du Frankreich-Zentrum serait donc une opportunité de mettre en place de courts séjours en France afin de développer la recherche comparative. Il permettra de financer des visites en France, à Paris, ainsi qu'à Strasbourg et Marseille, trois villes essentielles pour comprendre les enjeux mémoriaux, en particulier sur le passé colonial. Les séjours permettront :

(1) d'explorer les fonds de plusieurs archives, notamment audiovisuelles, comme les Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM) près de Marseille, l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) à la Bnf de Paris, et, à Strasbourg, les archives de la ville et celles de l'Université.

(2) de tirer profit des collections et centres de documentations de différents musées, notamment les fonds documentaires du Quai Branly et du Centre de ressources Abdelmalek Sayad au Palais de la Porte Dorée, tous deux à Paris. A Strasbourg, plusieurs petites institutions ont des collections audiovisuelles et photographiques sur le passé colonial, certaines allemandes, certaines françaises, tandis qu'à Marseille, le Centre Camille Jullian de l'Université est chargé des collections de l'ancien musée colonial.

(3) de mener des entretiens avec des acteurs clés des questions de restitution, dans le milieu universitaire, de la culture et des musées, et, si possible, des acteurs politiques, comme les membres de la commission sénatoriale pour la restitution des œuvres d'art.